

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation Ethos remporte le *Ethics in Finance Award*

Neuchâtel, le 30 mai 2024. La Fondation Ethos a remporté mercredi soir la deuxième édition du *Ethics in Finance Award* de l'Université de Neuchâtel. Le prix a été remis au nom du jury par le professeur Eelco Fiole à Vincent Kaufmann, directeur de l'organisation lauréate, durant une cérémonie qui s'est déroulée à l'Université le 29 mai dernier.

Mise sur pied par l'Institut d'analyse financière (IAF) et remise pour la première fois en 2023, la distinction honorifique vise à récompenser chaque année les pratiques éthiques exemplaires d'organisations actives sur les marchés financiers en Suisse et au Liechtenstein.

Créée en 1997, la Fondation Ethos regroupe plus de 220 caisses de pension et autres institutions. Elle s'engage en faveur d'un environnement économique stable et sain qui protège les intérêts de la société dans son ensemble à long terme.

La Fondation Ethos est honorée pour son initiative intitulée "Ethos Climate Transition Ratings Methodology". Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. Nous devons réduire les émissions de CO₂ afin d'éviter un réchauffement planétaire supérieur à 1,5°C d'ici 75 ans seulement, ce qui aurait sinon des conséquences catastrophiques.

Une norme internationalement reconnue

Il est dès lors intéressant de noter qu'en dépit de l'urgence du problème, il n'existe pour l'heure aucune norme internationalement reconnue pour mesurer les efforts d'une entreprise face aux changements climatiques, ni aucune norme prospective. C'est ce qu'a corrigé la Fondation Ethos, écrit le jury dans sa laudatio.

La méthodologie de notation proposée par Ethos permet aux investisseurs institutionnels d'évaluer la contribution d'une entreprise au changement climatique, de mesurer la crédibilité d'une entreprise et la manière dont cette entreprise est affectée par la crise climatique.

L'entreprise gagnante devance deux finalistes du concours : Banque cantonale vaudoise, pour son "BCV Physical Gold ESG Fund" et Inrate AG, pour son "Biodiversity Inclusion in the ESG Impact Rating".

Les candidatures étaient ouvertes à tous les acteurs des marchés financiers domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein, dont les activités vont de la gestion d'actifs au conseil en finance. On pense ici aux banques, aux trésoreries d'entreprise, aux fintechs, aux compagnies d'assurances, aux sociétés d'investissement, aux agences gouvernementales et à d'autres acteurs du secteur des services financiers.

Plus d'informations :

<https://www.unine.ch/iaf/fr/home/ethics-in-finance-award.html>

Contacts :

Axel Fleury, Secrétaire du Jury du Ethics in Finance Award

Tél. +41 32 718 13 14 ; axel.fleury@unine.ch

Prof. Eelco Fiore, Institut d'analyse financière

Tél. +41 32 718 13 50 ; eelco.fiore@unine.ch

Prof. Florian Weigert, Institut d'analyse financière

Tél. +41 32 718 13 31 ; florian.weigert@unine.ch